

Vérification des comptes de l'exercice 2017/2018 du Bridge-Club de Villers-Cotterets

Désignés en qualité de vérificateurs aux comptes par l'assemblée générale du 26 septembre 2014, nous avons vérifié les comptes 2017 de l'Association le 27 septembre 2018.

Pour apprécier la sincérité des comptes, nous avons procédé aux contrôles d'usage en examinant les pièces justificatives des recettes et dépenses réalisées au cours de l'exercice.

Cet examen nous a permis de constater la bonne tenue matérielle des comptes et leur exactitude.

Les soldes des comptes bancaires vérifiés par nos soins correspondent aux écritures enregistrées.

Les produits de l'exercice 2017/2018 se sont élevés à 8105.63€ contre 7701.65€ au cours de l'exercice

Dans le même temps, les dépenses se sont élevées à 9126.01€ contre 8481.98€. Les dépenses de l'exercice sont restées elles aussi relativement stables malgré une augmentation des frais de réception engagés au bénéfice des membres participant aux activités proposées par le club.

Le résultat comptable de l'exercice, soit un déficit de 1020.38€, diminuera d'autant le report à nouveau.

En conclusion, nous estimons que les comptes qui sont soumis à votre approbation sont réguliers et sincères.

Christine DUGUET

Robert LATRE